

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

|                   |                         |
|-------------------|-------------------------|
| Nombre de membres |                         |
| Effectif légal    | Présents ou représentés |
| 38                | 36 dont 6 pouvoirs      |

Date de convocation : **21 février 2018**  
Date d'affichage : **21 février 2018****SEANCE DU 28 FEVRIER 2018**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit du mois de février, à dix-huit heures trente, le conseil de la Communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la Maison du peuple de Saint-Sylvestre-Pragoulin.

**Présents avec voix délibérante :**

Stéphane BARDIN, Josette BREYSSE, Roland BUFFET, Yolande BURETTE, Marc CARRIAS, Stéphane CHABANON, Christelle CHAMPOMIER, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, André DEMAY, Christian DESSAPTLAROSE, Bernard FERRIERE, Daniel GORCE (suppléant de Éric GOLD), Gilles GOUYARD (suppléant de Gisèle BOISSIER), Bertrand HANOTEAU, Robert IMBAUD, Colette JOURDAN, Pascal LABBE, Philippe LE PONT, Michel MACHEBOEUF, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Robert MOLLARD (suppléant de François-Xavier PERRAUD), Jean-Claude PAPUT, Jacques PEROL (suppléant de Jean-Claude MOLINIER), Laurent PLANCHE (suppléant de Gilles BOURDIER), Yves RAILLERE, Claude RAYNAUD, Pascal ROUGIER, Guy TIXIER.

**Absents ayant donné un pouvoir :**

Luc CHAPUT a donné pouvoir à André DEMAY  
Jeanne DEBITON a donné pouvoir à Christelle CHAMPOMIER  
Fabienne GASTON a donné pouvoir à Marc CARRIAS  
Jean-Marie GRENET a donné pouvoir à Claude RAYNAUD  
Roland LAPLACE a donné pouvoir à Colette JOURDAN  
David MOURNET a donné pouvoir à Robert IMBAUD

**Absents représentés :**

Gisèle BOISSIER  
Gilles BOURDIER  
Éric GOLD  
Jean-Claude MOLINIER  
François-Xavier PERRAUD

**Absents :**

Roland GENESTIER  
Pierre LYAN

**Secrétaire de séance :** M<sup>me</sup> Colette JOURDAN

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

**Délibération n°2018-32 : DESIGNATION REPRESENTANTS CAO**

**Rapporteur :** Claude RAYNAUD

Il s'agit de remplacer le président et de nommer un membre suppléant (remplaçant de C. RAYNAUD).

**Composition :**

Le président + 5 membres titulaires + 5 membres suppléants

**Missions :**

La commission d'appel d'offres est une commission composée de membres à voix délibérative qui sont issus de l'assemblée délibérante. Elle est l'instance de droit commun pour attribuer les marchés formalisés.

**Mode de nomination :**

Vote pour les membres titulaires dans un premier temps, puis pour les membres suppléants.

| Listes  | Membres titulaires  |
|---------|---|
| Liste 1 | M. Didier CHASSAIN<br>M. Christian DESSAPTLAROSE<br>M. Robert IMBAUD<br>M. Michel MACHEBOEUF<br>M. Jean-Jacques MATHILLON |

| Listes  | Membres suppléants   |
|---------|--|
| Liste 1 | M. Jean-Claude MOLINIER<br>M <sup>me</sup> Sandrine COUTURAT<br>M. Philippe LE PONT<br>M. Gilles BOURDIER<br>M. Marc CARRIAS |

Le conseil,

Vu l'ordonnance n°2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession,

Vu l'article L1411-5 du Code général des collectivités territoriales,

→ Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents et représentés de nommer les membres suivants titulaires et suppléants de la CAO :

| Membres titulaires  | Membres suppléants   |
|---|--|
| M. Didier CHASSAIN<br>M. Christian DESSAPTLAROSE<br>M. Robert IMBAUD<br>M. Michel MACHEBOEUF<br>M. Jean-Jacques MATHILLON | M. Jean-Claude MOLINIER<br>M <sup>me</sup> Sandrine COUTURAT<br>M. Philippe LE PONT<br>M. Gilles BOURDIER<br>M. Marc CARRIAS |

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.

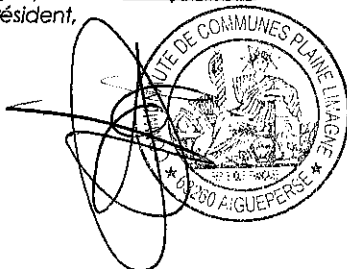
Au Registre sont les signatures

Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire

A Aigueperse, le 07/03/2018

Le Président,



Le Président,

Claude RAYNAUD

